|  |  |
| --- | --- |
|  | E |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Comité techniqueCinquante‑huitième sessionGenève, 24 et 25 octobre 2022 | TC/58/18Original : anglaisDate : 9 septembre 2022 |

**Enquête sur les besoins des membres et des observateurs concernant les TWP**

*Document établi par le Bureau de l’Union*

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

Résumé

 Le présent document est structuré comme suit :

[Résumé 1](#_Toc116480697)

[Contexte 3](#_Toc116480698)

[Rôle des groupes de travail techniques 3](#_Toc116480699)

[Documents TGP 3](#_Toc116480700)

[Principes directeurs d’examen 3](#_Toc116480701)

[Méthodes et techniques d’essai 4](#_Toc116480702)

[Autres sujets 5](#_Toc116480703)

[Autres formes de soutien technique fourni par l’UPOV 5](#_Toc116480704)

[Résultats de l’enquête 5](#_Toc116480705)

[Questions soulevées pendant les entretiens 5](#_Toc116480706)

[Solutions possibles aux questions soulevées 7](#_Toc116480707)

[Conférence technique annuelle 7](#_Toc116480708)

[Principes directeurs d’examen de l’UPOV 8](#_Toc116480709)

[Sous‑groupes rendant compte au Comité technique 8](#_Toc116480710)

[Plan de travail 8](#_Toc116480711)

[Procédure d’élaboration et d’adoption des principes directeurs d’examen 8](#_Toc116480712)

[Formation sur l’élaboration des principes directeurs d’examen 8](#_Toc116480713)

[Principes directeurs d’examen des membres de l’UPOV 9](#_Toc116480714)

[Documents TGP 10](#_Toc116480715)

[Formation 10](#_Toc116480716)

[Webinaires de formation 10](#_Toc116480717)

[Cours d’enseignement à distance 10](#_Toc116480718)

[Page du site Internet de l’UPOV consacrée à la formation 10](#_Toc116480719)

[Plateforme pour l’échange des rapports d’examen DHS (E‑PVP) 11](#_Toc116480720)

[Répartition des tâches effectuées actuellement par les groupes de travail techniques 11](#_Toc116480721)

[Liens entre les questions soulevées et les mesures proposées 12](#_Toc116480722)

ANNEXE I QUESTIONS SERVANT DE BASE AUX ENTRETIENS INDIVIDUELS

ANNEXE II ORGANIGRAMME DE L’UPOV AVEC LES TWP

ANNEXE III COMPTE RENDU DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES MEMBRES ET DES OBSERVATEURS SUR L’AMÉLIORATION DU SOUTIEN TECHNIQUE FOURNI PAR L’UPOV POUR L’EXAMEN DHS

 Le présent document a pour objet de rendre compte des résultats des entretiens menés auprès des membres et des observateurs sur une amélioration du soutien technique fourni par l’UPOV pour l’examen DHS et de présenter les propositions exprimées en réponse aux questions soulevées.

 Le TC est invité à :

* prendre note du compte rendu des entretiens menés auprès des membres et des observateurs de l’UPOV sur la manière dont l’UPOV pourrait améliorer son soutien pour l’examen DHS, comme indiqué à l’annexe III du présent document;
* prendre note du résumé des questions soulevées par les participants pendant les entretiens, comme énoncé au paragraphe 19 du présent document;
* remplacer les réunions des groupes de travail techniques par une conférence technique annuelle unique, organisée par un membre de l’Union, comme énoncé aux paragraphes 22 à 25 du présent document;
* organiser des discussions sur les principes directeurs d’examen lors de réunions en ligne des sous‑groupes pour les plantes cultivées, comme énoncé au paragraphe 27 du présent document;
* envisager d’arrêter de demander des informations sur les connaissances pratiques et la coopération lors de l’examen DHS;
* demander à l’Office de l’Union d’élaborer des orientations sur l’utilisation de la base de données PLUTO et la Plateforme pour l’échange des rapports d’examen DHS, afin d’obtenir des informations sur l’assistance pratique et de faciliter la coopération en matière d’examen DHS;
* envisager de faire en sorte que les membres de l’UPOV puissent mettre leurs principes directeurs d’examen à la disposition d’autres membres de l’UPOV via les outils de l’UPOV, comme énoncé aux paragraphes 29 et 32 du présent document;
* envisager de créer des sous‑groupes en ligne pour examiner les aspects nécessitant de modifier ou d’élaborer des principes directeurs dans les documents TGP, comme énoncé aux paragraphes 29 à 36 du présent document;
* envisager d’organiser des webinaires techniques pour répondre aux aspects concernés;
* envisager de proposer la mise en place d’un cours d’enseignement à distance sur les orientations de l’UPOV relatives à l’examen DHS (documents TGP);
* demander à l’Office de l’Union de proposer des solutions pour que les cours d’enseignement à distance soient davantage accessibles aux obtenteurs et aux déposants de demandes de protection d’obtentions végétales;
* envisager d’utiliser la page du site Internet de l’UPOV consacrée à la formation pour mettre en avant les demandes et les offres de formation et de coopération sur le renforcement des capacités, comme le proposent les membres et les organisations concernées;
* prendre note du fait que la Plateforme pour l’échange des rapports d’examen DHS permettra également aux membres de l’UPOV de mettre à disposition leurs procédures DHS documentées et des informations sur leurs systèmes de gestion de la qualité; et
* prendre note de la manière dont les tâches actuellement traitées par les groupes de travail techniques pourraient être couvertes dans la nouvelle structure proposée.

 Les sigles suivants sont utilisés dans le présent document :

 TC : Comité technique

 TC‑EDC : Comité de rédaction élargi

 TWA : Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

 TWC : Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur

 TWF : Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

 TWM : Groupe de travail technique sur les méthodes et techniques d’essai

 TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

 TWP : Groupe(s) de travail technique(s)

 TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères

# Contexte

 Le TC est convenu de demander au Bureau de l’Union lors de sa cinquante‑huitième session de mener une enquête sur les besoins des membres et des observateurs concernant les TWP (voir le paragraphe 66 du document TC/57/25 “Compte rendu”).

 Pour que l’enquête puisse susciter des réponses ouvertes et complètes, le Bureau de l’Union a chargé M. Kees van Ettekoven, ancien chef du Département de l’examen des variétés du Naktuinbouw et ancien président du Comité technique et du Groupe de travail technique sur les plantes potagères, de conduire des entretiens individuels avec les membres de l’Union et les observateurs et de présenter un compte rendu de ses résultats. Il a été convenu avec M. van Ettekoven que l’enquête devrait porter sur tous les moyens dont l’UPOV dispose pour améliorer le soutien apporté à ses membres en ce qui concerne l’examen DHS, plutôt que de se référer exclusivement au travail des groupes de travail techniques (TWP).

 Les questions servant de base aux entretiens individuels figurent à l’annexe I du présent document.

 Les résultats de l’enquête ont suscité des questions sur l’organisation et le rôle des TWP. Le chapitre suivant présente donc un aperçu du texte initial du mandat des TWP et de la manière dont leur travail a évolué.

# Rôle des groupes de travail techniques

 Le Conseil a décidé de la structure et de la méthode de travail des groupes de travail techniques (TWP) en 1969. L’objectif était de poursuivre les discussions afin de parvenir à un accord sur certains problèmes techniques nés de l’interprétation des critères de distinction, d’homogénéité et de stabilité et de l’application de ces critères aux différents genres et espèces. Cela constituerait la base nécessaire d’une collaboration entre membres, conformément aux objectifs de la Convention (voir document CPU Min. 2 – Rapport sur la deuxième réunion du Conseil, Berne, 11‑12 février 1969, page 14). L’organigramme de l’UPOV comprenant la structure des TWP se trouve à l’annexe II du présent document.

## Documents TGP

 Jusqu’au début de ce siècle, l’essentiel du travail des TWP consistait à examiner des questions récurrentes non répertoriées à l’UPOV en dehors du document intitulé “Introduction générale à l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité et à l’harmonisation des descriptions des obtentions végétales”. Cette situation a donné lieu à la décision consistant à élaborer des documents TGP pour fournir des orientations transparentes et éviter les discussions répétitives. L’élaboration de documents TGP a occupé une grande partie de l’ordre du jour des TWP de 2000 à 2008 (voir la Figure 1), donnant lieu à une série complète de documents TGP détaillés sur presque tous les aspects de l’examen DHS. À partir de ce moment‑là, les TWP ont continué de mettre à jour les documents TGP et d’élaborer d’autres orientations sur certains aspects spécifiques. Aucun nouveau document TGP n’a été adopté depuis 2013. Il existe très peu de documents TGP en cours de révision sur des sujets autres que des questions couvertes par le BMT et le TWC (voir ci‑dessous).

## Principes directeurs d’examen

 Les TWP ont également pour rôle principal d’élaborer une série de principes directeurs harmonisés pour l’examen DHS. Les principes directeurs de l’UPOV ont été élaborés initialement pour les cultures correspondant chacune au plus nombre de demandes de protection (par exemple : maïs, blé, rose, laitue et pomme).

 L’UPOV a adopté plus de 330 principes directeurs d’examen mais aujourd’hui la tendance consiste plutôt à mettre à jour des principes directeurs existants qu’à en élaborer de nouveaux. Depuis 2007 (où 48 nouveaux principes directeurs d’examen ont été recensés), le nombre de nouveaux principes directeurs d’examen a diminué de 90% (5 nouveaux principes directeurs d’examen en 2022) (voir Figure 2). Il convient également de noter que ce déclin n’a pas affecté le nombre de droits d’obtenteur couverts par les principes directeurs d’examen de l’UPOV. En 2011, 90% des demandes de droits d’obtenteur dans les États membres de l’UPOV étaient couvertes par les principes directeurs d’examen de l’UPOV et ce chiffre est passé à 94% en 2021, malgré la diminution du nombre de nouveaux principes directeurs d’examen.

 Les membres de l’UPOV reçoivent des demandes de protection d’obtentions végétales pour plus de 4000 genres et espèces végétaux. Les 336 principes directeurs d’examen de l’UPOV disponibles actuellement couvrent environ 94% de toutes les demandes de protection d’obtentions végétales reçues par les membres de l’UPOV mais environ 10% seulement des genres et espèces végétaux ayant fait l’objet d’une demande de protection.

|  |  |
| --- | --- |
| Figure 1 : Nombre de documents TGP examinés lors des TWP | Figure 2 – Nombre de principes directeurs d’examen examinés lors des TWP  |
|  | NouveauxRévisionsRévisions partiellesAnnée |

## Méthodes et techniques d’essai

 Le Conseil[[1]](#footnote-2) a créé le Groupe de travail technique sur les méthodes et techniques d’essai (TWM) qui englobe les travaux du TWC et du BMT et entrera en fonction en 2022, conformément aux instructions du Comité technique, et dont les tâches sont les suivantes :

1. examiner les méthodes pertinentes pour l’examen DHS;
2. examiner et fournir des orientations en ce qui concerne les logiciels et le matériel utilisés pour :
	1. les protocoles d’essai et l’analyse de données DHS,
	2. l’enregistrement et le transfert de données,
	3. l’analyse d’images,
	4. les données biochimiques et moléculaires;
3. examiner les questions relatives aux protocoles d’essai et à l’analyse de données;
4. examiner les possibilités d’application des techniques biochimiques et moléculaires à l’examen DHS;
5. élaborer des directives relatives à la gestion et à l’harmonisation des bases de données;
6. le cas échéant, élaborer des directives relatives aux méthodes biochimiques et moléculaires et à leur harmonisation;
7. suivre l’évolution générale des techniques biochimiques et moléculaires;
8. se tenir au courant des applications des techniques biochimiques et moléculaires à l’amélioration des plantes;
9. servir de cadre à des discussions sur l’utilisation des techniques biochimiques et moléculaires en ce qui concerne la notion de variété essentiellement dérivée et l’identification des variétés.

## Autres sujets

 En plus des sujets présentés aux paragraphes précédents, les sujets suivants font actuellement l’objet de discussions lors des réunions des TWP :

– coopération en matière d’examen DHS;

– comptes rendus des membres et des observateurs;

– classes de dénominations variétales (composition des).

## Autres formes de soutien technique fourni par l’UPOV

 L’UPOV fournit un soutien technique supplémentaire aux membres via les activités suivantes :

– ateliers préparatoires (y compris les webinaires);

– cours d’enseignement à distance;

– assistance technique bilatérale et multilatérale (par exemple : ateliers et colloques).

# Résultats de l’enquête

 Le 2 décembre 2021, le Bureau de l’Union a diffusé la circulaire E‑21/235 invitant les membres et les observateurs à exprimer leur souhait de contribuer aux avis et aux idées sur les méthodes utilisées par l’UPOV pour améliorer le soutien qu’elle apporte aux membres dans le cadre de l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS). Des entretiens se sont déroulés avec les membres de l’Union et les observateurs suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Membres | Membres | Observateurs |
| Argentine | Jordanie | CIOPORA |
| Australie | Mexique | Crop Life International |
| Autriche | Pays‑Bas | International Seed Federation |
| Brésil | Nouvelle‑Zélande |  |
| Canada | Pologne | Autres |
| Chili | Afrique du Sud | Président(e)s du TC et des TWP |
| Chine | Espagne | Personnel de l’UPOV |
| Colombie | Suisse |  |
| Croatie | Trinité‑et‑Tobago |  |
| Union européenne | Turquie |  |
| France | Royaume‑Uni |  |
| Allemagne | République‑Unie de Tanzanie |  |
| Israël | États‑Unis d’Amérique |  |
| Italie |  |  |

 Le compte rendu des entretiens se trouve à l’annexe III du présent document.

## Questions soulevées pendant les entretiens

 Les participants ont soulevé les points suivants pendant les entretiens, comme indiqué dans le compte rendu figurant à l’annexe III du présent document :

 1. Suivi et création de principes directeurs d’examen

1.1 Impliquer tous les experts intéressés dans les débats sur les principes directeurs d’examen lors de réunions virtuelles.

1.2 Nécessité de fournir un outil accessible via l’UPOV pour la rédaction de principes directeurs d’examen nationaux.

1.3 Nécessité de renforcer la partie explicative des principes directeurs d’examen de l’UPOV.

1.4 Procédure de création et de révision des principes directeurs d’examen dans le cadre d’une structure de réunions plutôt virtuelles dans les sous‑groupes pour les plantes cultivées.

 2. Problèmes avec les collections de variétés

2.1 Difficultés d’accéder au matériel de variétés notoirement connues et autres options à développer.

 3. Organisations de réunions techniques

3.1 Axer les TWP sur l’échange de connaissances et la formation, avec notamment des présentations de pays, des sessions sur le terrain afin de montrer la mise en œuvre pratique des principes DHS et d’en discuter, sur les résultats de tests d’étalonnage et les opportunités de se rencontrer au niveau bilatéral pour discuter de sujets d’intérêt et de coopération mutuels.

3.2 Faire participer davantage les membres à des tâches techniques.

3.3 Retrouver l’origine des modifications apportées aux principes directeurs d’examen et aux documents TGP.

 4. Introduction d’une partie informative destinée aux membres et créée par les membres sur le site Internet de l’UPOV

4.1 Renforcer les possibilités d’apprendre les uns des autres. Cette activité peut comprendre des formations, des échanges de personnel, des conseils et des vidéos de formation sur l’examen DHS proprement dit, l’identification d’experts étrangers pouvant conseiller et répondre aux questions, ainsi qu’un ensemble de manuels et de principes directeurs d’examen nationaux.

 5. Formation à l’UPOV

5.1 Formation sur la mise en œuvre pratique des principes directeurs d’examen et des documents TGP.

5.2 Ouvrir des possibilités aux stagiaires d’autres organismes pour qu’ils puissent travailler sur des essais DHS.

5.3 Faire en sorte que les cours d’enseignement à distance soient plus interactifs et moins “un cours papier mis en ligne”.

 6. Guides techniques

6.1 Ces guides sont actuellement difficiles à lire et il conviendrait de les simplifier ou d’en fournir des résumés.

6.2 Permettre des recherches horizontales de tous les documents TGP sur un certain sujet.

 7. Coopération

7.1 Nécessité de sensibiliser le public sur les principes de coopération partout où cela est possible et chaque fois que cela est possible.

7.2 Nécessité de faciliter l’échange et le transfert en ligne des comptes rendus dès que les formalités sont remplies.

7.3 Nécessité d’information sur la qualité des essais DHS chez d’autres membres.

 8. Informations dans GENIE

8.1 Les données figurant dans GENIE ne sont à jour que si elles concernent des taxons pour lesquels les autorités ont une expérience pratique de l’examen DHS.

 9. Mise en place d’un système de gestion de la qualité à l’UPOV

9.1 Nécessité de faciliter les informations indiquant comment associer un membre de l’UPOV à une série de paramètres fixes.

9.2 Nécessité de faciliter les discussions sur la coopération entre autorités.

 10. Réunions préparatoires

10.1 Nécessité de créer de nouvelles opportunités de renforcement des capacités et d’échanges entre les participants avant les réunions.

 *Le TC est invité à prendre note :*

 *a) du compte rendu des entretiens avec les membres de l’UPOV et les observateurs sur la manière dont l’UPOV pourrait améliorer son soutien en matière d’examen DHS, comme indiqué à l’annexe III du présent document, et*

 *b) du résumé des questions soulevées par les participants au cours des entretiens, comme exposé au paragraphe 19 du présent document.*

# Solutions possibles aux questions soulevées

 Au vu des résultats des entretiens et après consultation avec M. van Ettekoven, il a été conclu qu’il ne serait ni efficace ni réalisable de répondre aux questions soulevées par les membres de l’Union et les observateurs dans le cadre actuel du soutien fourni par l’UPOV (voir le chapitre “Rôle des groupes de travail techniques” ci‑dessus). D’après les questions soulevées et les besoins identifiés, il est proposé que l’UPOV mette au point les initiatives suivantes :

* Conférence technique annuelle
* Principes directeurs d’examen de l’UPOV élaborés par des sous‑groupes du TC
* Donner accès aux principes directeurs d’examen de l’UPOV
* Documents TGP élaborés par des sous‑groupes du TC
* Plateforme pour l’échange des rapports d’examen DHS (E‑PVP)
* Formation
* Cours d’enseignement à distance
* Webinaires de formation
* Informations sur les initiatives des membres de l’UPOV en matière de formation

Ces initiatives sont exposées plus en détail ci‑après.

## Conférence technique annuelle

 Remplacer les réunions des groupes de travail techniques par une seule conférence technique annuelle, organisée par un membre de l’Union et comprenant les activités suivantes :

* Présentations et discussions sur des sujets techniques actuels : essais DHS, méthodes d’essai, techniques moléculaires et autres sujets proposés par le TC
* Sessions thématiques sur des secteurs de cultures particuliers
* Démonstrations sur l’examen DHS, avec des visites de sites d’essai dans le pays hôte
* Tests d’étalonnage : calendrier, évaluation et discussion des résultats
* Exposition de recherche (affiches)
* Salles de réunion pour faciliter la coopération (ex. : discussions bilatérales)
* Visites à des obtenteurs

 La conférence technique annuelle ne prendrait pas de décisions. La participation à cette conférence serait ouverte, avec l’objectif d’attirer des obtenteurs, agriculteurs, cultivateurs et chercheurs mais c’est toujours au Comité technique (TC) qu’il appartiendrait de prendre toutes les décisions techniques.

 Le TC déciderait de la date et du lieu des conférences et du contenu général de son programme. Le programme détaillé serait fixé par l’hôte et par le Bureau de l’Union après consultation du président ou de la présidente du Comité technique. La conférence technique annuelle accepterait, pour certaines de ses activités, une participation en mode virtuel.

 Les ressources nécessaires à l’organisation d’une telle conférence pourraient être très différentes de celles nécessaires à l’organisation d’un groupe de travail technique. Il faudrait donc accepter que l’organisateur demande aux participants une contribution financière en fonction des coûts engagés pour l’organisation de l’événement. L’organisateur devrait aussi avoir la possibilité de solliciter des fonds auprès de sources appropriées pour contribuer au financement de l’événement.

 *Le TC est invité à remplacer les réunions des groupes de travail techniques par une seule conférence technique annuelle, organisée par un membre de l’Union, comme exposé aux paragraphes 22 à 25 du présent document.*

## Principes directeurs d’examen de l’UPOV

 En ce qui concerne les principes directeurs d’examen, il est proposé de procéder comme suit :

### Sous‑groupes rendant compte au Comité technique

* Les discussions sur les principes directeurs d’examen se dérouleraient lors de réunions en ligne des sous‑groupes pour les plantes cultivées. Ces sous‑groupes rendraient compte directement au TC.
* Un expert principal, désigné par le TC, présiderait les débats des sous‑groupes et serait responsable des travaux d’élaboration ou de révision des principes directeurs d’examen.
* Les sous‑groupes détermineraient librement la fréquence et la durée de leurs réunions.
* Toute question transversale ou question en suspens, identifiée par les sous‑groupes, serait discutée au sein du TC.

### Plan de travail

* Le plan de travail pour l’élaboration ou la révision des principes directeurs d’examen serait examiné par le TC, conformément au document TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen”.
* La priorité serait donnée aux révisions et aux révisions partielles, de nouveaux principes directeurs d’examen étant élaborés uniquement si cela permettait d’augmenter considérablement le nombre de demandes couvertes par ces principes.

### Procédure d’élaboration et d’adoption des principes directeurs d’examen

* Une fois le projet accepté par le sous‑groupe, l’expert principal élaborerait une version de projet des principes directeurs d’examen, qui serait présentée au Comité de rédaction avant d’être présentée au TC pour adoption. Des experts venant de membres de l’UPOV et siégeant au Comité de rédaction seraient invités à vérifier la cohérence du projet des principes directeurs d’examen avec les orientations de l’UPOV.
* Le TC désignerait les experts qui deviendraient membres du Comité de rédaction pour trois ans. Les experts désignés pour siéger au TC‑EDC devraient faire preuve de compétences spécialisées dans différents types de plantes (agricoles, fruitières, ornementales et potagères) et arbres forestiers et maîtriser les langues de l’UPOV.
* Le TC‑EDC aurait désormais pour rôle d’assurer la qualité des principes directeurs d’examen conformément aux orientations de l’UPOV (ex. : document TGP).

### Formation sur l’élaboration des principes directeurs d’examen

* Une formation sur l’élaboration des principes directeurs d’examen et l’application des orientations de l’UPOV serait élaborée et proposée aux experts principaux sous la forme de webinaires et de vidéos.
* Les explications sur l’évaluation des caractéristiques devraient être améliorées pour chacun des principes directeurs d’examen révisés.

 *Le TC est invité à organiser des débats sur les principes directeurs d’examen lors de réunions en ligne des sous‑groupes pour les plantes cultivées, comme exposé au paragraphe 27 du présent document.*

## Principes directeurs d’examen des membres de l’UPOV

 L’UPOV ne pourrait pas élaborer des principes directeurs d’examen pour les 3000 genres et espèces et plus qui ne sont pas actuellement couverts par les principes directeurs d’examen de l’UPOV. Pour répondre à ce besoin, à savoir : disposer d’orientations sur les examens DHS de ces espèces, l’UPOV donne des informations sur l’expérience pratique des membres de l’UPOV et leur coopération existante, dans la base de données GENIE. D’après les avis exprimés dans le cadre de l’enquête, le plus souvent, ces informations ne font pas l’objet d’un suivi régulier et ne sont pas beaucoup utilisées.

 Il est proposé que le Bureau de l’Union arrête de demander des informations sur les connaissances pratiques et la coopération concernant l’examen DHS. Il est possible de trouver des informations pratiques en effectuant des recherches dans la base de données PLUTO pour les membres recevant des demandes récentes. Des orientations seront élaborées pour inviter les utilisateurs à utiliser la base de données PLUTO pour obtenir ces informations. L’UPOV met actuellement au point une plateforme pour l’échange des rapports d’examen DHS dans le cadre de l’initiative e‑PVP, ce qui apportera une assistance pratique pour la coopération concernant l’examen DHS (voir Plateforme pour l’échange des rapports d’examen DHS (E‑PVP)).

 Un certain nombre de membres de l’UPOV ont élaboré leurs propres principes directeurs d’examen pour des espèces ne figurant pas dans les principes directeurs d’examen de l’UPOV. En permettant à ses membres de mettre leurs propres principes directeurs d’examen à la disposition des autres membres, l’UPOV leur assurerait une ressource pratique et faciliterait la coopération sur les plantes cultivées en dehors des principes directeurs d’examen de l’Union.

* Le modèle de principes directeurs disponible sur Internet serait élargi pour permettre l’élaboration de principes directeurs d’examen par des autorités individuelles.
* Les membres de l’UPOV pourraient accéder au contenu des principes directeurs d’examen d’autorités individuelles, élaborés à l’aide du modèle disponible sur Internet, sous un format se prêtant à des recherches.
* Il serait indiqué que les principes directeurs d’examen d’autorités nationales relèvent de la seule responsabilité du membre concerné de l’UPOV.
* Le nombre d’accès aux informations sur les principes directeurs d’examen d’autorités individuelles serait surveillé et considéré comme un indicateur de la nécessité d’élaborer éventuellement de nouveaux principes directeurs d’examen pour l’UPOV.

 Les membres souhaitant une assistance pour élaborer des principes directeurs d’examen nationaux seraient orientés vers la liste des personnes à contacter concernant la coopération internationale en matière d’examen DHS (voir : <https://www.upov.int/databases/en/contact_cooperation.html>). Cette liste indiquerait également les membres prêts à aider d’autres membres à rédiger des principes directeurs d’examen nationaux.

 *Le TC est invité à envisager :*

 *a) d’arrêter de demander des informations sur les connaissances pratiques et la coopération concernant l’examen DHS;*

 *b) de demander au Bureau de l’Union d’élaborer des orientations sur l’utilisation de la base de données PLUTO et de la Plateforme pour l’échange des rapports d’examen DHS afin d’obtenir des informations sur l’assistance pratique et de faciliter la coopération en matière d’examen DHS; et*

 *c) de permettre aux membres de l’UPOV de mettre leurs propres principes directeurs d’examen à la disposition des autres membres de l’UPOV, comme exposé aux paragraphes 29 et 32 du présent document.*

## Documents TGP

 Les aspects nécessitant de modifier ou d’élaborer des orientations dans les documents TGP seraient traités par les sous‑groupes créés par le Comité technique (TC). Ces sous‑groupes se réuniraient en ligne et rendraient compte de toutes propositions au TC.

 Un expert principal présiderait les débats au sein de chaque sous‑groupe TGP créé par le TC. L’expert principal serait chargé de présenter les conclusions du sous‑groupe et toutes propositions au TC.

 Le TC est invite à envisager de créer des sous‑groupes TGP pour des questions nécessitant de modifier ou d’élaborer des orientations dans les documents TGP, comme exposé aux paragraphes 34 à 36 du présent document.

 *Le TC est invité à envisager de créer des sous‑groupes en ligne pour examiner les questions nécessitant de modifier ou d’élaborer des orientations dans les documents TGP, comme exposé aux paragraphes 34 à 36 du présent document.*

## Formation

### Webinaires de formation

 Des webinaires de formation pourraient être organisés sur des sujets particulièrement pertinents, définis par le TC en réponse aux demandes de membres et/ou d’observateurs.

 Les webinaires préparatoires des groupes de travail techniques, qui se sont déroulés en 2021 et 2022, ont été enregistrés et les enregistrements sont disponibles sur la chaîne YouTube de l’UPOV (à l’adresse suivante : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLiCnDr7C9sxZhQPuuAPPW1xY_o_EvTFfN>). Une forme équivalente de webinaires pourra être utilisée pour permettre un échange d’expériences entre les membres sur des aspects particuliers de l’examen DHS. Les enregistrements vidéo des webinaires constitueront une bibliothèque de ressources en ligne.

### Cours d’enseignement à distance

 Les entretiens ont révélé la nécessité de mettre à jour les cours d’enseignement à distance et de proposer des formations aux obtenteurs sur l’examen DHS. Un nouveau cours pourrait être élaboré afin d’expliquer comment utiliser les orientations de l’UPOV sur l’examen DHS. Il conviendrait aussi peut‑être d’examiner comment permettre aux obtenteurs et aux déposants de demandes de protection d’obtentions végétales d’accéder davantage aux cours d’enseignement à distance.

 L’une des conclusions des entretiens est que le contenu des documents TGP n’est pas facilement accessible aux personnes qui ne participent pas à l’élaboration des documents. Un cours d’enseignement à distance pourrait être élaboré pour expliquer les orientations figurant dans les documents TGP sur l’examen DHS.

### Page du site Internet de l’UPOV consacrée à la formation

 La page du site Internet de l’UPOV consacrée à la formation donne des informations sur les cours d’enseignement à distance et sur d’autres formations, notamment sur celles proposées par les membres (<https://www.upov.int/resource/fr/training.html>). Cette page pourrait être utilisée pour donner plus de détails sur les possibilités de formation offertes par les membres.

 La page du site Internet consacrée à la formation serait utilisée pour présenter les demandes et les offres de formation ainsi que la coopération correspondante, telles que proposées par les membres et les organisations concernées.

 *Le TC est invité à envisager :*

 *a) d’organiser des webinaires techniques sur des sujets pertinents;*

 *b) de proposer l’élaboration d’un cours d’enseignement à distance sur les orientations de l’UPOV en matière d’examen DHS (document TGP);*

 *c) de demander au Bureau de l’Union de proposer comment permettre aux obtenteurs et aux déposants de demandes de protection d’obtentions végétales d’accéder davantage aux cours d’enseignement à distance; et*

 *d) d’utiliser la page du site Internet de l’UPOV consacrée à la formation pour présenter les demandes et les offres de formation ainsi que la coopération correspondante sur le renforcement des capacités, telles que proposées par les membres et les organisations concernées.*

## Plateforme pour l’échange des rapports d’examen DHS (E‑PVP)

 Lors de sa cinquante‑sixième session, le TC est convenu de proposer la mise au point d’un ensemble d’outils informatiques compatibles permettant de résoudre les problèmes techniques et administratifs connexes qui empêchent la coopération en matière d’examen DHS (voir le paragraphe 41 du document TC/56/22, “Résultat de l’examen des documents par correspondance”).

 Cet ensemble d’outils informatiques compatibles comprend une plateforme pour échanger des rapports d’examen DHS et établir des procédures DHS (“Plateforme pour l’échange des rapports d’examen DHS”). Cette plateforme est actuellement en cours d’élaboration en même temps que le projet pilote de gestion des obtentions végétales en Asie et sera disponible dans le cadre de l’initiative E‑PVP (voir le document TC/58/8 “Coopération en matière d’examen”). Les évolutions de ce projet seront présentées lors de la cinquante‑huitième session du TC.

 La Plateforme pour l’échange des rapports d’examen DHS permettra aux membres de l’UPOV de s’échanger des rapports d’examen DHS existants et donc :

1) de rendre les rapports d’examen DHS existants disponibles pour un téléchargement;

2) de demander des rapports d’examen DHS existants ou en attente.

 La Plateforme pour l’échange des rapports d’examen DHS permettra également aux membres de l’UPOV de rendre disponibles leurs procédures écrites en matière d’examen DHS ainsi que des informations consignées sur leurs systèmes de gestion de la qualité. Le contenu fourni sera sous la responsabilité de chacune des autorités fournissant les informations.

 *Le TC est invité à prendre note du fait que la Plateforme pour l’échange des rapports d’examen DHS permettra aux membres de l’UPOV de s’échanger des rapports d’examen DHS et de rendre disponibles leurs procédures écrites en matière d’examen DHS ainsi que des informations sur leurs systèmes de gestion de la qualité.*

# Répartition des tâches effectuées actuellement par les groupes de travail techniques

 Le tableau suivant décrit comment les tâches régulières effectuées actuellement par les TWP s’inscriront dans la nouvelle structure :

|  |  |
| --- | --- |
| Sujet de discussion | Où/Comment les examiner |
| – Principes directeurs d’examen | – Sous‑groupes chargés des principes directeurs d’examen rendant compte au TC  |
| – Document TGP | – Sous‑groupes ad hoc rendant compte au TC |
| – Méthodes et techniques d’essai | – Évolutions à présenter et examiner lors des conférences techniques annuelles– Le TC examinera toute révision nécessaire des documents TGP. |
| – Coopération en matière d’examen DHS | – À examiner lors de la conférence technique annuelle |
| – Compte rendu des membres et des observateurs | – À présenter lors de la conférence technique annuelle  |
| – Classes de dénominations variétales | – Le TC continuera de mener des discussions sur des questions techniques. |

## Liens entre les questions soulevées et les mesures proposées

 Le tableau suivant fait le lien entre les mesures possibles sur des questions spécifiques et les propositions faites pendant les entretiens (indiquées par “x” ou “?”?).

|  | Conférence technique annuelle | Sous‑groupes Principes directeurs d’examen de l’UPOV | Principes directeurs d’examen de membres de l’UPOV | Documents TGP | Plateforme pour l’échange de rapports d’examen DHS (E‑PVP) | Cours d’enseignement à distance | Webinaires de formation | Page Internet du site de l’UPOV consacrée à la formation |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Principes directeurs d’examen** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Fournir un outil pour la rédaction de principes directeurs d’examen nationaux qui seront disponibles via l’UPOV  |  |  | X |  |  |  |  |  |
| Renforcer la partie explicative fournie dans les principes directeurs d’examen de l’UPOV  |  | X |  |  |  |  | X |  |
| Procédure de création et de révision des principes directeurs d’examen dans le cadre d’une structure de réunions plutôt virtuelles dans les sous‑groupes pour les plantes cultivées |  | X |  |  |  |  |  |  |
| **Problèmes avec les collections de variétés** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Difficultés d’accéder au matériel de variétés notoirement connues et autres options à développer | X |  |  | X |  | X | X | X |
| **Organisation de réunions techniques** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Axer les TWP sur l’échange de connaissances et la formation, avec notamment des présentations de pays, des sessions sur le terrain afin de montrer la mise en œuvre pratique des principes DHS et d’en discuter, sur les résultats de tests d’étalonnage et les opportunités de se rencontrer au niveau bilatéral pour discuter de sujets d’intérêt et de coopération mutuels | X |  |  |  |  |  |  |  |
| Faire participer toutes les parties intéressées aux discussions sur les principes directeurs d’examen au moyen de réunions virtuelles |  | X |  |  |  | X | X |  |
| Faire participer davantage les membres à des tâches techniques | X | X | X | X |  |  | X | X |
| Retrouver l’origine des modifications apportées aux principes directeurs d’examen et aux documents TGP |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Guides techniques** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Ces guides sont actuellement difficiles à lire et il conviendrait de les simplifier ou d’en fournir des résumés. |  |  |  | X |  | X | X |  |
| Permettre des recherches horizontales de tous les documents TGP sur un certain sujet |  |  |  | X |  |  |  |  |
| **Réunions préparatoires** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Nécessité de créer de nouvelles opportunités de renforcement des capacités et d’échanges entre les participants avant les réunions | X | X |  |  |  | X | X | X |
| **Formation à l’UPOV** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Formation sur la mise en œuvre pratique des principes directeurs d’examen et des documents TGP |  |  |  |  |  | X | X | X |
| Ouvrir des possibilités aux stagiaires d’autres organismes pour qu’ils puissent travailler sur des essais DHS |  |  |  |  |  |  |  | X |
| Faire en sorte que les cours d’enseignement à distance soient plus interactifs et moins “un cours papier mis en ligne” |  |  |  |  |  | X |  |  |
| **Introduction d’une partie informative destinée aux membres et créée par les membres sur le site Internet de l’UPOV** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Renforcer les possibilités d’apprendre les uns des autres. Cette activité peut comprendre des formations, des échanges de personnel, des conseils et des vidéos de formation sur l’examen DHS proprement dit, l’identification d’experts étrangers pouvant conseiller et répondre aux questions, ainsi qu’un ensemble de manuels et de principes directeurs d’examen nationaux | X | X | X |  | X | X | X | X |
| **Coopération** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Nécessité de sensibiliser le public sur les principes de coopération partout où cela est possible et chaque fois que cela est possible | X |  |  | X | X | X | X | X |
| Nécessité de faciliter l’échange et le transfert en ligne des rapports dès que les formalités sont remplies |  |  |  |  | X |  |  |  |
| Nécessité d’information sur la qualité des essais DHS chez d’autres membres | X |  |  |  | X |  |  |  |
| **Informations dans GENIE** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Les données figurant dans GENIE ne sont à jour que si elles concernent des taxons pour lesquels les autorités ont une expérience pratique de l’examen DHS. |  |  |  |  | X | X | X |  |
| **Mise en place d’un système de gestion de la qualité à l’UPOV** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Nécessité de faciliter les informations indiquant comment associer un membre de l’UPOV à une série de paramètres fixes | X |  |  |  | X |  |  |  |
| Nécessité de faciliter les discussions sur la coopération entre autorités | X |  |  |  |  |  | X |  |

 *Le TC est invité à prendre note de la manière dont les tâches effectuées actuellement par les groupes de travail techniques seraient traitées dans la nouvelle structure proposée.*

[Les annexes suivent]

questions servant de base aux entretiens individuels

Introduction : expliquer les entretiens

– L’objectif est de comprendre les besoins et de recueillir des informations et des propositions pour que l’UPOV puisse soutenir ses membres dans leurs travaux techniques.

– Les entretiens seront enregistrés pour des besoins internes uniquement (toutes les réponses seront “anonymisées”).

**Questions générales**

1. Comment l’examen DHS est‑il organisé dans votre pays?
2. Quelles sont les principales difficultés liées à la réalisation de l’examen DHS dans votre pays?
3. Comment l’UPOV vous aide‑t‑elle dans votre travail concernant l’examen DHS? Merci de donner des exemples concrets et mesurables.
4. Que pourrait faire l’UPOV en plus pour vous aider dans votre travail concernant l’examen DHS?

**Questions générales sur les TWP**

1. Assistez‑vous aux réunions des TWP? Pourquoi oui ou pourquoi non?
2. Comment les réunions virtuelles influencent‑elles votre participation?
3. De quelle manière le fait d’assister aux réunions des TWP vous aide‑t‑il dans votre travail concernant l’examen DHS? Merci de donner des exemples concrets et mesurables.
4. Que pourrait‑on faire pour que les réunions des TWP soient plus utiles à votre travail concernant l’examen DHS?
5. En dehors des réunions des TWP, de quelle autre manière l’UPOV pourrait‑elle vous être utile pour votre travail concernant l’examen DHS?
6. Qu’est‑ce qui vous manquerait le plus si l’UPOV n’organisait pas de réunions de ses TWP et quelles seraient les conséquences sur votre travail concernant l’examen DHS? Merci de donner des exemples concrets et mesurables?
7. Que pourrait faire l’UPOV pour que vous participiez davantage aux TWP?

**Réunions préparatoires**

1. Participez‑vous aux réunions préparatoires?
2. Comment les réunions préparatoires peuvent‑elles vous aider dans votre travail concernant l’examen DHS?

**Principes directeurs d’examen**

1. Utilisez‑vous les principes directeurs d’examen de l’UPOV? Comment (exactement)? Tels qu’ils sont publiés par l’UPOV? Avec des modifications…?
2. Comment les principes directeurs d’examen de l’UPOV pourraient‑ils vous être plus utiles?
3. Si l’UPOV n’élaborait plus de principes directeurs d’examen et ne les révisait plus, quel en serait l’impact pour vous?
4. À votre avis, est‑il important de discuter des principes directeurs d’examen au sein des TWP ou est‑ce qu’il pourrait y avoir un autre mécanisme permettant d’élaborer les principes directeurs d’examen et d’assurer leur suivi? Pourquoi et comment?

**Document TGP**

1. Utilisez‑vous les documents TGP? Pourquoi?
2. Comment les documents TGP pourraient‑ils vous être plus utiles?
3. Si l’UPOV n’élaborait plus de documents TGP et ne les révisait plus, quel en serait l’impact pour vous?
4. À votre avis, est‑il important de discuter des documents TGP au sein des TWP ou est‑ce qu’il pourrait y avoir un autre mécanisme permettant d’élaborer les documents TGP et d’assurer leur suivi? Pourquoi et comment?

**Coopération en matière d’examen DHS**

1. Quelle est votre politique concernant la coopération avec d’autres membres de l’UPOV et cette politique a‑t‑elle changé ces dernières années?
2. Avez‑vous des accords de coopération bilatérale avec d’autres membres de l’UPOV?
3. Les informations figurant dans GENIE sont‑elles révélatrices de la coopération que vous pratiquez? Si tel n’est pas le cas, pourquoi?
4. Qui décide de la politique que vous suivez en matière de coopération avec d’autres membres de l’UPOV?
5. Comment l’UPOV facilite‑t‑elle la coopération avec d’autres membres de l’UPOV? Merci de donner des exemples concrets et mesurables.
6. Que pourrait faire l’UPOV en plus pour faciliter la coopération avec d’autres membres de l’UPOV?
7. Une plateforme électronique serait‑elle utile pour demander et fournir des rapports d’examen DHS? Comment?

**Rôle des TWP pour encourager la coopération**

1. De quelle manière le fait d’assister aux réunions des TWP encourage‑t‑il la coopération? Merci de donner des exemples concrets et mesurables.
2. Estimez‑vous que les réunions des TWP sont importantes pour encourager la coopération? Comment? Merci de donner des exemples concrets et mesurables.
3. Que pourrait‑on faire pour que les réunions des TWP soient plus utiles pour encourager la coopération?
4. Est‑ce que l’UPOV pourrait apporter son aide d’une autre manière pour encourager la coopération?

**– Souhaitez‑vous ajouter quelque chose?**

[L’annexe II suit]

organigramME de l’UPOV avec les TWP



[L’annexe III suit]

COMPTE RENDU DES ENTRETIENS menÉs auprÈs dES MEMBRES ET DES OBSERVATEURS SUR L’AMÉLIORATION DU SOUTIEN TECHNIQUE fourni par l’UPOV pour l’EXAMEN DHS

établi par M. Kees van Ettekoven

**Soutien technique fourni par l’UPOV aux membres**

* 1. **Introduction**

Lors des différentes réunions techniques de l’UPOV, notamment celles des groupes de travail techniques (TWP) et du Comité technique (TC), il a été question de la manière dont l’UPOV peut apporter un soutien aux travaux techniques des membres (examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)). Les discussions se sont intensifiées en raison de la pandémie de COVID, lorsque les réunions qui se tenaient habituellement dans un État membre pour chaque TWP ont été remplacées par des réunions virtuelles.

Le TC a décidé d’organiser une enquête auprès des membres pour connaître les besoins et les idées qui pourraient émerger afin d’améliorer le soutien fourni jusqu’à présent par l’UPOV. Dans le cadre de cette enquête, des entretiens ont été organisés en ligne, au cours desquels M. Kees van Ettekoven, ancien responsable du système d’examen des obtentions végétales du Naktuinbouw aux Pays‑Bas et ancien président du TC de l’UPOV, interrogeait les membres et observateurs qui s’étaient déclarés volontaires pour participer.

**1.2 Méthodologie**

Une liste de points à examiner a été envoyée à tous les participants avant l’entretien (voir l’annexe 1). Les questions ont été élaborées à partir des éléments d’ordre général suivants :

– comment être au service d’un nombre de plus en plus élevé de membres;

– le travail des TWP a changé : il ne s’agit plus pour l’essentiel de créer de nouveaux principes directeurs d’examen et guides techniques (documents TPG) mais davantage de mettre à jour les documents existants;

– nous assistons à un changement de génération : les experts qui étaient en poste lorsque la plupart des documents de base ont été examinés et rédigés sont à la retraite ou partiront à la retraite d’ici peu, laissant place à une nouvelle génération d’experts;

– l’UPOV a retiré une certaine expérience de la période où elle a été contrainte d’organiser les réunions techniques en mode virtuel;

– alors qu’il existe un intérêt grandissant doucement pour la reprise des rapports d’examen DHS d’autres membres, on se demande si l’infrastructure existante et le soutien de l’UPOV sont adéquats.

Un compte rendu fondé sur les réponses à ces questions sera présenté pour examen au Comité technique de l’UPOV.

Ce compte rendu contient tout d’abord un résumé des réponses avec quelques citations le cas échéant et une brève analyse dans certains cas. Pour terminer, le compte rendu présente plusieurs options pouvant répondre éventuellement aux questions soulevées par les membres.

**1.3 Participation**

Les entretiens ont été menés auprès de 30 membres participants, de 3 organisations observatrices et du personnel de l’UPOV, soit 61 personnes au total. Les membres, situés sur tous les continents, sont des membres fondateurs ou des membres qui viennent d’adhérer à l’UPOV. Il peut y avoir un grand ou un petit nombre de demandes, des examens centralisés, des examens d’obtenteurs ou les deux. En général, il s’agit d’un éventail d’opinions représentatif. Comme on peut s’y attendre en fonction de la situation nationale, les réponses et suggestions sont très diverses et parfois contradictoires.

Il conviendra donc de faire des choix sachant qu’il sera impossible de satisfaire tout le monde au même niveau.

**2.1 Généralités – Principaux défis à relever pour les membres**

En dehors des questions mondiales telles que les problèmes climatiques, les principaux défis à relever concernent les collections de référence et le personnel (sur le plan quantitatif et qualitatif). Ces questions ont été mentionnées par l’immense majorité des participants.

Les autres défis, moins fréquents, qui ont été mentionnés, sont les suivants : gestion d’un grand nombre de demandes, besoin de méthodes moléculaires, besoin d’essais concernant la résistance aux maladies, comment économiser du travail et des coûts, collaboration insuffisante, difficultés à obtenir des descriptions des variétés, comment former les obtenteurs qui réalisent les essais d’obtenteurs, questions financières, contrôle interne de la qualité, trop de documents papier générés par l’UPOV, difficulté de suivre l’état d’avancement des demandes en instance, fréquence insuffisante de mise à jour du site Internet de l’UPOV (GENIE), insuffisance du nombre de principes directeurs d’examen de l’UPOV, biosécurité.

**Analyse :** les défis à relever sont très différents pour les membres expérimentés et pour les nouveaux membres. Il est bon de voir que des membres qui sont rarement entendus parce qu’ils ne participent pas ou ne peuvent pas participer aux réunions expriment désormais leur opinion. S’agissant des collections de référence, le renforcement des capacités et la disponibilité des options figurant dans les principes directeurs d’examen sont des aspects qui sont soumis à la discussion.

Dans la liste des défis à relever, la majorité des participants signalent des problèmes liés aux collections de référence. Il est difficile d’obtenir du matériel car les autorités et les obtenteurs ne sont pas toujours prêts à l’envoyer; parfois la législation nationale dans le domaine phytosanitaire empêche l’importation du matériel, etc.

En tant que communauté UPOV, nous devons nous demander s’il est réaliste de supposer que tous les membres de l’UPOV devraient avoir accès au matériel de toutes les variétés notoirement connues. Sachant que cela n’est pas réaliste, nous conservons une collection de références complète, élément clé de l’examen DHS.

Une liste non exhaustive d’autres solutions visant à assurer qu’une variété candidate ne se distingue pas suffisamment d’une ou de plusieurs variétés notoirement connues pourrait inclure l’utilisation d’informations moléculaires de variétés existantes, la mise à disposition de descriptions variétales de haute qualité, des photos de bonne qualité mais également d’autres solutions comme des essais plus centralisés, une plus grande coopération pour la sélection de variétés similaires, un système d’examen par les pairs avec une publication de la description d’une variété candidate, accompagnée d’une photo; cette solution laissera à des tiers le temps de formuler des commentaires après la délivrance du droit, etc.

**Citations :**

* Il n’existe pas de principes directeurs d’examen de l’UPOV pour la noix de cajou.
* Le temps de préparation des réunions est trop court.
* Il y a un afflux de nouveaux membres sans expérience préalable de l’examen DHS.

**2.2.1 Généralités – Quelle aide vous apporte l’UPOV aujourd’hui et comment cette aide peut‑elle être améliorée?**

Les participants réalisent que l’UPOV est une très petite organisation. Ils sont généralement satisfaits de l’assistance administrative, juridique et technique théorique, apportée par l’UPOV. De nombreux participants donnent comme exemples le système existant de principes directeurs d’examen, les TGP, les outils disponibles sur le site Internet (GENIE, PLUTE, PRISMA) mais aussi très souvent l’organisation des réunions, ce qui permet aux membres de constituer des réseaux, de s’échanger des informations et de se former. Les nouveaux membres mentionnent souvent l’aide qui leur est apportée pour faire fonctionner le système (sur le plan juridique et administratif).

Parmi les autres éléments mentionnés : conseils statistiques, notes explicatives, fourniture des coordonnées d’autres membres.

**Citations :**

* Conseils techniques, PLUTO, GENIE, développement de réseaux et de relations grâce aux TWP.

2.2.2 Pour une large minorité, l’assistance fournie actuellement par l’UPOV est suffisante. D’autres ont mentionné un certain nombre d’améliorations possibles : organiser des projets entre plusieurs pays sur l’ADN et la résistance aux maladies, harmoniser les techniques moléculaires, promouvoir **l’échange d’experts entre membres**, sensibiliser davantage, organiser des **formations pratiques**, accélérer les procédures, expliquer les principes de l’UPOV aux **obtenteurs**, adopter des critères pour les contrôles de la qualité, mieux utiliser les moyens virtuels, accélérer la maintenance des principes directeurs d’examen, donner plus d’informations aux obtenteurs qui réalisent les essais d’obtenteurs, fournir les principes directeurs d’examen et les documents TGP en plusieurs langues, mieux surveiller les bases de données, accélérer le processus d’acceptation des techniques moléculaires, former les obtenteurs à faire des essais, mettre en place un système de tuteurs/référents, améliorer les manuels de test, organiser des tests d’étalonnage.

Analyse : les participants sont satisfaits du soutien apporté actuellement aux membres mais l’UPOV devrait faire plus pour renforcer les capacités techniques dans la pratique. Pour les participants, il est évident que le Bureau de l’UPOV n’a pas la possibilité de le faire lui‑même mais il devrait coordonner les mesures engagées par les membres eux‑mêmes. Un certain nombre de suggestions ont été faites et devraient être traitées dans chacune des options. Il convient de mentionner aussi l’absence apparente d’attention à l’égard des obtenteurs qui jouent un rôle dans les systèmes d’examen des obtentions et l’inquiétude quant à la vitesse de développement de nouveaux outils d’essai (notamment pour les essais moléculaires).

**Citations :**

* La jeune génération demande un autre type de communication (plus rapide, plus courte, de préférence en ligne).
* Pour l’acceptation des techniques moléculaires, la situation nous semble sans issue : l’UPOV n’accepte une technique que lorsqu’elle est effectivement utilisée par un membre, et une méthode ne peut être utilisée dans la plupart des membres que si l’UPOV l’a acceptée.

**3 Questions générales sur les TWP**

**3.1 Participation**

La plupart des participants assistent à un TWP, à plusieurs ou à la plupart des TWP. Certains aimeraient participer mais ils en sont empêchés par des problèmes financiers, administratifs ou linguistiques.

**3.2 Effet des réunions virtuelles**

Il y a eu de nombreux commentaires positifs sur le fait que le Bureau de l’UPOV a conservé la structure des réunions pendant la pandémie grâce à des moyens virtuels. Les participants déjà habitués à participer à ces réunions ont tous rejoint les réunions virtuelles mais un grand nombre de participants qui ne participaient pas habituellement les ont rejoints également. Parmi ces participants se trouvaient à la fois des experts ayant des difficultés financières ou organisationnelles les empêchant de se déplacer et un grand nombre d’experts venant de bureaux qui envoyaient normalement un ou deux experts aux réunions mais qui pouvaient désormais en ajouter d’autres pour une partie de la réunion.

Les experts qui participaient normalement aux réunions physiques ont également exprimé des commentaires sur l’effet des réunions virtuelles.

Plusieurs participants ont exprimé les remarques suivantes : aucune visite technique sur le site de l’essai n’était possible; aucune occasion informelle de rencontrer d’autres experts; peu d’échanges; il est désormais possible de participer à une partie seulement de la réunion; pour examiner correctement les plantes, il est nécessaire de les voir et il est important de suivre le plus de formations possible.

Les participants ont également exprimé les remarques suivantes : il est bon de pouvoir participer mais il y a un problème de langue; des webinaires régionaux pourraient résoudre les problèmes de décalage horaire; les réunions se sont bien passées car nous nous connaissons mais comment cela se passera‑t‑il avec de nouvelles personnes?; les réunions virtuelles sont beaucoup plus difficiles pour les présidents car ils ne voient pas les participants ni leur gestuelle; l’ordre du jour absolu en raison de sa nature virtuelle n’est pas favorable à la discussion.

**Analyse :** les experts qui participent aux réunions le font principalement pour rencontrer d’autres collègues d’autres pays et discuter avec eux (réseautage). Par définition, l’expert DHS spécialisé dans la plante qui vous intéresse, situé le plus proche de vous, est un expert d’un autre pays.

L’une des conclusions des entretiens est que les TWP jouent un rôle important pour le renforcement des capacités et la coopération.

L’aspect formateur des réunions des TWP est également très apprécié. La coopération internationale est souvent basée sur la confiance qui s’établit pendant les réunions des TWP de l’UPOV.

La plupart des personnes qui ne participent pas souhaiteraient participer mais elles en sont empêchées par des problèmes financiers, administratifs ou linguistiques.

Les réunions virtuelles devraient être remplacées dès que possible par des réunions physiques pour les participants habituels. Pour les autres, les réunions virtuelles sont un moyen de rejoindre les réunions. Les deux groupes respectent leurs positions respectives. Il est reconnu que les réunions virtuelles ont l’avantage de permettre par exemple à des experts spécialisés dans une plante en particulier de participer à une réunion à laquelle ils ne pourraient pas participer si la réunion avait lieu physiquement dans un autre pays.

Le fait que l’UPOV ait organisé ses réunions en mode virtuel pendant la pandémie de COVID a été très apprécié mais jusqu’à présent, il reste beaucoup d’aspects à améliorer sur la manière dont sont organisées les réunions. La tendance générale est d’organiser des réunions physiques avec la possibilité d’y assister en ligne.

Les réunions physiques devront toujours avoir un caractère hybride pour que les experts qui ne peuvent pas y assister en personne puissent au moins participer en ligne. Dans ces réunions hybrides, la partie physique de la réunion sera prépondérante. Donc si une discussion prend plus de temps que prévu dans l’ordre du jour, ce dernier sera modifié. Un ordre du jour actualisé (révisé) devra être mis à la disposition de l’ensemble des participants pour que les participants à la partie virtuelle de la réunion puissent savoir quand certaines questions seront discutées.

Les réunions virtuelles seront réorganisées. Par exemple, il pourrait être préférable d’avoir une réunion de trois jours sur une période de trois semaines. Pour les personnes qui se trouvent dans des fuseaux horaires peu compatibles, cela signifie qu’ils auraient moins de nuits interrompues d’affilée en une semaine. Les réunions bilatérales annexes seraient également possibles pendant ces réunions virtuelles. Dans les réunions virtuelles aussi, un ordre du jour révisé sera mis à la disposition de tous les participants pour qu’ils puissent savoir quand certaines questions seront discutées. Un service d’interprétation simultanée sera assuré dès que ce sera techniquement possible.

**Citations :**

* Deux aspects; les choses ne cessent d’évoluer en raison de la COVID, économies, plus de participants. L’aspect informel négatif n’existe plus. La réunion dans son ensemble est plus formelle (en raison des décalages horaires). Elle permet de travailler avec des relations existantes. Plus intimidant.
* Les réunions présentielles demeurent importantes pour les aspects “annexes” des réunions pendant les pauses‑café.

 Les vrais experts en plantes participent aux réunions virtuelles. C’est beaucoup mieux pour la discussion.

* Inconvénient dû aux décalages horaires. Les décalages horaires ne sont pas suffisamment pris en considération. Il n’y a pas suffisamment de temps pendant les réunions virtuelles, plus de participants, moins d’éléments apportés aux débats.
* Des moyens virtuels sont utilisés aussi à l’échelle nationale. Ils sont efficaces pour nos discussions en ligne. Les réunions physiques donnent lieu à une accumulation de connaissances par un très petit groupe de personnes.
* Une à deux fois plus de participants, niveau d’implication moindre, moins de documents papier à examiner, la réunion dure moitié moins de temps. Les pauses‑café manquent.

**3. Dans quelle mesure la participation aux réunions contribue‑t‑elle au travail technique?**

Il existe un large consensus sur le fait que participer aux TWP est très bon pour constituer des réseaux, faire connaissance avec d’autres experts, obtenir des explications sur les principes et consignes et apprendre au contact des autres sur la manière de travailler dans la pratique.

Les remarques suivantes ont été ajoutées :

Les discussions donnent un contexte aux différents points de vue, permettent de faire participer les obtenteurs et d’harmoniser le travail technique.

Analyse : il ne faut pas sous‑estimer l’importance des contacts. En particulier, l’aspect technique du travail de l’UPOV nécessite une formation pratique et des échanges avec d’autres experts.

**Citations :**

* Principale période de l’année où les experts rencontrent d’autres experts.
* Dans mon pays, il n’y a pas beaucoup de formations ou d’endroits pour discuter par exemple des caractéristiques d’une espèce, des notes, de la classification (quantitative, qualitative, pseudo‑qualitative), des interactions avec l’environnement, de la facilité d’utilisation et des complications possibles, etc. L’UPOV et ses réunions permettent de discuter de ces aspects et de bien d’autres encore. Personnellement, je trouve que c’est essentiel.

**3.4 Comment améliorer la structure existante des réunions des TWP**

Les participants ont proposé diverses solutions pour améliorer le travail des TWP.

Les solutions suivantes ont été proposées par plusieurs participants : fournir un **ordre du jour réel actualisé** pour que les participants en ligne puissent suivre les discussions qui se prolongent; **enregistrer l’historique de la discussion pour pouvoir retracer l’argumentation; organiser des présentations par pays** pour apprendre les uns des autres; **organiser et assister à des tests d’étalonnage, laisser davantage de place aux membres, nommer un(e) vice‑président(e); organiser des réunions virtuelles sur les cultures à la place d’un échange de courriels; toujours organiser au moins une forme hybride de réunion**.

Les remarques suivantes ont également été faites à titre individuel : étudier les possibilités d’organiser des visites virtuelles lors des essais; essayer d’associer des experts expérimentés à de nouveaux experts pour un transfert de connaissances; diminuer la durée de la réunion à deux ou trois jours; moins de principes directeurs d’examen par réunion; dans les réunions virtuelles les participants ne sont plus attentifs au bout de deux heures; le rôle central du petit bureau ralentit et rend tout inefficace; en organisant des réunions régionales on pourrait résoudre les problèmes de décalage horaire; il serait très utile d’avoir un service d’interprétation dans les réunions virtuelles; il serait très utile d’avoir une base de données contenant les principes directeurs d’examen nationaux en vigueur; nécessité de former les experts principaux et les experts; mettre davantage l’accent sur le rôle des obtenteurs dans le système d’examen des obtentions.

**Analyse :** il semble évident que les TWP ont pour rôle principal de former des experts et de les intégrer dans le système. On peut donc envisager de s’attacher davantage au partage de connaissances qu’à la production de documents en tant que tels. Les réunions physiques avec des essais sur le terrain sont préférables mais les personnes qui ne peuvent pas se déplacer devraient être en mesure de suivre les réunions en ligne.

**Citations :**

* Qui participe? Les examinateurs ou la direction?
* Trop de papier; les webinaires préparatoires sont très utiles. De courtes présentations enregistrées seraient utiles comme introduction aux sujets qui seront abordés. Trop de documents identiques dans les TWP. Peut‑être une seule réunion avec tous les documents.
* Laisser davantage de place aux présidents et vice‑présidents.
* Une participation active est une question de courage et de maturité (âge).
* Nécessité de mettre les textes de l’UPOV au goût du jour.
* Davantage de présentations par pays sur la manière de réaliser concrètement l’examen DHS.
* Projet très utile visant à utiliser le modèle de principes directeurs d’examen de l’UPOV au niveau national. Plus d’informations sur les systèmes d’examen des obtentions. La mise en place d’un système de gestion de la qualité serait une évolution positive.
* Le rôle des TWP est de former. Les personnes veulent se rencontrer, se former, discuter et se rendre sur le terrain.
* Comme toutes les espèces seront examinées, il serait bon de commencer par une présentation générale des espèces avant la discussion.
* L’UPOV aussi doit prendre en considération l’empreinte carbone liée aux déplacements des personnes.

**3.5 Que se passerait‑il s’il n’y avait plus de TWP?**

Tout le monde est d’accord sur le fait que ces réunions sont l’élément fondamental sur lequel repose le système de l’UPOV. Les réunions d’experts sur la mise en œuvre concrète des principes de l’UPOV constituent le ciment qui maintient le tout.

**3.6 Comment encourager la participation?**

Les motifs d’une non‑participation ont été examinés précédemment par l’UPOV et ce problème peut être largement résolu en organisant des réunions sous forme hybride au moins. Les questions posées ici portaient davantage sur la participation pendant les réunions.

La majorité des participants considèrent que le(la) président(e) de la réunion devrait jouer un rôle plus important afin d’intégrer tous les participants à la discussion. Ce rôle devrait donc être élargi, par exemple en désignant un(e) vice‑président(e) comme dans d’autres organes de l’UPOV. Le(La) vice‑président(e) pourrait préparer le travail pendant trois ans et pendant cette période intervenir lors des discussions au niveau des sous‑groupes. Le Bureau de l’UPOV étant aujourd’hui très important (trop important pour certains), on pourrait envisager d’élargir les fonctions des présidents et vice‑présidents. Pour s’assurer que les principes de l’UPOV soient suivis, une solution pourrait être de former dans ce sens les présidents et vice‑présidents.

**Citations :**

* Aucune discussion proprement dite désormais, en raison aussi des procédures écrites. Ceci a un impact négatif sur la discussion, ralentit tout et génère de grandes quantités de papier et de courriels. Difficile à suivre et difficile de se concentrer sur les choses importantes. Langue anglaise uniquement dans les TWP, traduction à prévoir.

**4.1 Réunions préparatoires**

Presque tous les participants ont évoqué deux aspects des réunions préparatoires. C’est une bonne occasion de rafraîchir ses connaissances sur l’essentiel des principes de l’examen DHS et une excellente opportunité de rencontrer d’autres experts qui participeront aux TWP dans un climat moins tendu. S’agissant du rafraîchissement des connaissances, la partie interactive (questions‑réponses) a été souvent mentionnée comme étant très utile et elle ne figure pas dans la dernière version en ligne. Un autre souhait est d’apprendre les uns des autres. Les exemples récents de la réunion préparatoire répondent davantage à ce souhait. Il faudrait peut‑être lui donner un autre nom car beaucoup pensent maintenant que si l’on a participé une fois, ce n’est pas nécessaire de participer une nouvelle fois.

**Analyse :**

La configuration d’origine de la réunion préparatoire qui a été organisée la veille lors d’un TWP a déjà été abandonnée et remplacée par une réunion virtuelle.

L’enquête montre clairement que les membres apprécient ce type de réunion comme un cours de remise à niveau de courte durée, où la session de questions‑réponses est très appréciée et qui constitue une bonne occasion de connaître des collègues experts d’autres membres.

On pourrait envisager de changer les réunions préparatoires en un cours interactif de remise à niveau en ligne.

Au début des réunions des TWP, il conviendrait d’accorder une grande attention à l’aspect social, par exemple en donnant le temps aux participants de se présenter et de présenter brièvement le système de leur pays.

**Citations :**

* Les réunions préparatoires sont très utiles comme session de remise à niveau sur les principes d’examen DHS de base et pour rencontrer d’autres examinateurs de différents pays. Il y a beaucoup de termes techniques et d’acronymes dans les documents de l’UPOV, notamment sur l’utilisation des principes directeurs d’examen pendant le recueil des données, par exemple : “VG, MG, MS”. Ces sigles apparaissent dans tous les principes directeurs d’examen et il est nécessaire de comprendre toute leur signification. Ils peuvent être examinés pendant les réunions préparatoires. Les discussions sur les différentes méthodes d’acquisition des données sont également très utiles. Les réunions préparatoires sont aussi une aide pour les nouveaux participants et une introduction aux réunions proprement dites des TWP.

**5.1 Renforcement des capacités/Formation/Cours d’enseignement à distance**

Les cours d’enseignement à distance existants sont très appréciés et font souvent partie du programme national de formation d’experts en cultures, spécialistes de l’examen DHS. Certains aimeraient une structure plus moderne (avec plus d’interactivité).

D’autres observations ont été formulées :

Il faudrait plus d’exemples. Le cours est très sec. Il pourrait être plus dynamique. Les obtenteurs individuels de mon pays arrivent difficilement à transférer de l’argent à l’UPOV. Ce serait bien d’avoir un autre cours plus détaillé sur les documents TGP, les techniques moléculaires et les statistiques.

**Analyse :**

Ce qui manque, c’est une formation technique pratique : comment réaliser l’examen DHS, comment mettre la théorie en pratique? Il est communément admis que ce sera difficile en ligne. Il est proposé de mettre en place un apprentissage par la pratique et des tests d’étalonnage. Il est reconnu qu’il sera difficile pour le Bureau de l’UPOV d’organiser cela mais les membres pourraient s’en charger et le Bureau pourrait coordonner cette organisation. Autre suggestion : utiliser davantage le site Internet de l’UPOV pour informer les membres, avec des présentations techniques en ligne, des offres de formation, etc.

Il existe une grande soif de connaissances sur des questions pratiques, sur la manière dont les collègues procèdent. En dehors des TPW, il n’y a pas réellement de ressources pouvant apporter ces connaissances. On pourrait envisager de lancer une lettre d’information en ligne, rédigée par les membres et pour les membres. Les experts en cultures, spécialisés dans l’examen DHS, et d’autres pourraient participer et ainsi en faire profiter leurs collègues.

Il convient d’accorder plus d’attention au renforcement des capacités pendant les réunions des TWP.

**Citations :**

* Très utile, point d’entrée dans le système.
* D’accord pour comprendre le système mais il s’agit d’un cours papier mis en ligne. Il faut le moderniser.
* Cours très appréciés mais un peu dépassés. Il faudrait les actualiser, les rendre plus dynamiques. Exercices pratiques et formulations plus concrètes.

**6.1 Principes directeurs d’examen**

D’après les réponses, il est évident que les principes directeurs d’examen sont très utilisés et généralement appliqués tels quels avec des changements mineurs, par exemple pour s’adapter à des conditions climatiques locales. Il est également évident que ce serait catastrophique s’il n’y avait pas de principes directeurs d’examen de l’UPOV; chaque pays et groupe de pays devrait définir lui‑même les descripteurs, ce qui entraînerait des différences rendant très difficile l’échange de résultats et de compte rendu.

**6.2 Comment les principes directeurs d’examen pourraient‑ils être plus utiles?**

La majorité des participants mentionnent deux éléments : il faut plus d’explications/de photos/d’illustrations de meilleure qualité et il y a des problèmes avec les variétés données comme exemples.

Autres observations : des manuels seraient très utiles ainsi que des vidéos expliquant comment réaliser l’essai; ces manuels sont toujours fournis sur papier; il faudrait que l’on puisse plus facilement y effectuer des recherches, qu’ils soient à portée de main; les principes directeurs d’examen ne mentionnent pas la possibilité d’utiliser des techniques moléculaires pour gérer les collections de référence; les manuels devraient être davantage accessibles aux obtenteurs et à leurs représentants, avec plus d’exemples visuels; le modèle est bon, nous espérons qu’il sera bientôt accessible aux rédacteurs nationaux; il faudrait plus d’exemples de variétés locales; le processus est trop lent.

**6.3 Les principes directeurs d’examen peuvent‑ils être étudiés en dehors des TWP?**

Le système actuel de création et de révision des principes directeurs d’examen n’est pas sans problème.

Les observations suivantes ont été formulées par un très grand nombre de participants : certains principes directeurs d’examen pourraient être mieux étudiés lors d’une réunion virtuelle en dehors du TWP; pendant la réunion physique, on pourrait discuter des problèmes et cas plus généraux; il conviendrait de mieux organiser les salles où se déroulent les discussions en petits groupes; des sous‑réunions virtuelles pourraient aussi résoudre les problèmes de décalage horaire.

Une minorité importante est d’avis que les choses devraient rester comme elles sont.

Observations individuelles : il conviendrait d’envisager de discuter des principes directeurs d’examen de certaines cultures parmi les plus importantes dans de plus grandes réunions impliquant des spécialistes des cultures, des spécialistes des techniques moléculaires et des statisticiens. Les sous‑réunions génèrent plus de temps passé en réunion. Les réunions virtuelles permettent aussi à des experts extérieurs de participer.

**Analyse :** la manière dont les principes directeurs d’examen sont étudiés dans les TWP évolue lentement. À l’origine, toutes les discussions avaient lieu pendant la réunion physique. Pour faire face au nombre croissant de principes directeurs d’examen et harmoniser la terminologie employée, un modèle de principes directeurs d’examen a été élaboré et une partie des travaux a été confiée en dehors du TWP où l’expert principal et plusieurs experts intéressés peuvent exprimer leurs observations avant la réunion physique. La discussion finale a lieu pendant la réunion du TWP proprement dite.

Les discussions des principes directeurs d’examen dans les TWP, tel que cela est pratiqué actuellement, ont des inconvénients : la composition du TWP n’est pas toujours bien adaptée pour des discussions détaillées sur les cultures concernées; si la réunion du TWP examine cinq cultures, cela veut dire que certains membres doivent envoyer cinq experts à la réunion. Pour ces experts, cela est parfois une perte de temps car ils sont en réunion pendant une semaine alors que la culture pour laquelle ils sont là est traitée en quelques heures. Le processus qui consiste à formuler des observations à l’aide du modèle n’est pas jugé très positif. Par manque de temps et d’échanges, il est difficile de mener une discussion constructive pendant le TWP.

Pendant les réunions virtuelles, le nombre des experts intéressés a augmenté aussi. La procédure actuelle concernant le modèle de principes directeurs d’examen est critiquée : il semble difficile de tenir les délais et, dans la pratique, la discussion finale ne se rapporte qu’aux remarques exprimées pendant les procédures avant la réunion. Cela justifie donc d’envisager une autre approche selon laquelle les cultures pourraient être abordées lors d’une réunion virtuelle en dehors de la réunion physique des TWP. La plupart des questions peuvent être résolues pendant les réunions auxquelles les “véritables experts sur les cultures” peuvent participer. Les questions restantes, qui sont plus générales, peuvent être discutées pendant les réunions physiques (hybrides) des TWP.

**Citations :**

* Il n’existe pas de principes directeurs d’examen pour le cacao.
* Nous transformons les principes directeurs d’examen en principes directeurs nationaux. Les caractères assortis d’un astérisque ne changent pas en vue d’une harmonisation. Nous pouvons ajouter certains caractères pour distinguer les variétés. Nous pouvons remplacer certaines variétés indiquées à titre d’exemples car certaines n’existent pas dans les principes directeurs d’examen de l’UPOV.
* Il faut plus d’exemples visuels. Les principes directeurs d’examen auront peut‑être un sens pour les bureaux recevant beaucoup de demandes mais ils seront difficiles à utiliser pour d’autres recevant moins de demandes.
* Il serait bon de savoir qui rédige les principes directeurs d’examen. Il est aujourd’hui difficile de trouver d’anciens experts principaux.
* En organisant des discussions techniques séparées en fonction des cultures, on laisse plus de temps aux explications et aux formations dans les TWP.
* Il sera plus facile de suivre la discussion si l’on en indique l’historique (par exemple en utilisant le suivi des modifications).

**7.1 Documents TGP**

Dans la pratique, tous les participants utilisent les documents TGP au moins pour les consulter et pour le renforcement des capacités en interne. Dans ces cas, ils sont intégrés dans des procédures locales. Il est reconnu à l’unanimité que ces documents manqueraient s’ils n’étaient pas là.

Quant à l’utilité de ces documents et à l’endroit idéal pour en discuter, un grand nombre de participants ont formulé les observations suivantes : il faudrait discuter de ces documents uniquement s’ils sont pertinents pour le TWP; les nouveaux experts ont besoin d’aide pour parcourir ces documents; les discussions pourraient se dérouler pendant une réunion parallèle avec d’autres ou tous les TWP; il serait bon que l’on puisse effectuer des recherches dans les documents TGP dans leur ensemble; dans les TWP, il n’y a pas toujours des personnes dotées des compétences suffisantes pour examiner certains documents TGP; il faudra les moderniser, les rendre plus faciles à lire.

Les participants ont également exprimé les observations plus individuelles suivantes : la langue utilisée devrait être moins juridique, moins bureaucratique; organiser des réunions TGP séparées risque de dissuader les participants et de diminuer le taux de participants; il faut se souvenir que le système de l’UPOV est un système juridique et que les participants aux TWP ont peu de connaissances juridiques; des vidéos explicatives et concrètes pourraient aider, aujourd’hui les réunions sont trop abstraites.

**Analyse :** ces documents sont en général bien accueillis car ils constituent une base solide pour le système. Ils ne sont pas utilisés fréquemment au quotidien. Les documents TGP fonctionnent au mieux pour les personnes ayant participé à leur élaboration. Pour les nouveaux arrivants, il est difficile de digérer cette énorme quantité de texte. Même si les recherches étaient possibles dans les documents, beaucoup de personnes auraient des difficultés à savoir dans quel document chercher. Une recherche globale pourrait être utile.

**Citations :**

* Les documents TGP sont très bien pour les personnes ayant participé à leur élaboration mais très difficiles à lire et à comprendre pour les nouveaux arrivants.
* L’examinateur devrait également prendre part aux discussions générales sur les TGP.
* Les documents TGP devraient traiter davantage des techniques moléculaires. Cercle vicieux : une méthode ne peut être adoptée que si elle est utilisée et une méthode ne peut être utilisée que lorsqu’elle a été adoptée.
* Oui, les documents TGP devraient être discutés dans les TWP malgré le manque d’intérêt de nombreuses personnes; cela permettrait de les sensibiliser davantage.
* Les documents TGP semblent complexes. Il faut les simplifier. Il devrait être possible d’effectuer des recherches horizontalement dans ces documents. Les recherches sur les contenus de l’Internet de l’UPOV pourraient aussi être améliorées.
* Trop de papier. Mise à jour nécessaire. Des recherches doivent être possibles dans les documents. Résumés significatifs.
* Le TWP doit être informé mais il n’est pas nécessaire de mener des discussions dans tous les TWP.

**8.1 Coopération en matière d’examen DHS**

À quelques exceptions près, tous les participants estiment que la coopération est un avantage. Dans des cas rares, la législation nationale empêche la coopération. Le modèle d’accord de coopération internationale est peu utilisé. Il est le plus souvent consulté comme une référence lorsqu’un membre décide de coopérer avec un autre membre. Les informations figurant dans GENIE ne sont pas très bien tenues à jour. En réalité, le seul élément tiré des informations figurant dans GENIE et très utilisé est la liste des taxons pour lesquels l’autorité a une expérience pratique. Et même cette liste ne traduit pas vraiment la situation réelle car le terme “expérience” n’est pas défini plus avant. Il est à craindre que les membres ne se précipiteront pas pour fournir les informations s’ils voient que cela ne sert à rien.

**Analyse :** dans un système harmonisé tel que le système de l’UPOV, il devrait être facile d’utiliser les résultats de chacun pour délivrer des droits d’obtenteur sur son propre territoire. Ce n’est pas le cas dans la pratique. Les tentatives précédentes de comprendre ce qui empêche les reprises dans de bonnes conditions n’ont pas abouti à une conclusion claire. Il y a à la fois des raisons politiques, pratiques et financières empêchant certains membres de reprendre les comptes rendus des autres.

L’enquête montre clairement que les membres n’utilisent que le chapitre figurant dans GENIE sur “les taxons pour lesquels l’autorité a une expérience pratique de l’examen DHS”, pour voir quelle autre autorité a une expérience pratique de l’examen DHS de certaines espèces. Les autres chapitres ne sont pas vraiment utilisés.

Il est malheureusement évident que les informations figurant dans ces chapitres ne sont ni complètes ni à jour.

Les données qui ne sont pas générées automatiquement sont souvent difficiles à recueillir. Si la partie qui les fournit n’utilise pas non plus ces informations, il sera difficile d’obtenir des mises à jour régulières.

**Citations :**

* Il serait apprécié que l’UPOV demande à ses membres de faire part de leurs expériences sur des accords visant à confier l’examen DHS à un autre pays, en particulier sur la fourniture et le suivi de matériel de reproduction fourni par l’obtenteur pour l’examen DHS, les questions phytosanitaires, la conformité aux exigences du Protocole de Nagoya, etc. Certains membres ne répondent pas aux demandes d’échange de résultats DHS ou semblent réticents quand il s’agit de fournir des résultats DHS à un pays en particulier. L’UPOV peut aider dans ce sens en fournissant un mécanisme ou une plateforme où ces difficultés pourraient être portées à l’attention de l’UPOV et si possible résolues.
* Les documents des accords sont rarement utilisés. Pour référence uniquement, l’UPOV aide la plupart de ses membres à organiser les TWP de manière à pouvoir de se rencontrer et discuter.
* L’UPOV doit continuer de promouvoir des principes de reprise des comptes rendus.

**8.2 Mise en place d’un outil en ligne de l’UPOV pour la reprise des comptes rendus**

La proposition selon laquelle l’UPOV pourrait créer une plateforme électronique pour traiter la reprise des comptes rendus des examens DHS a été saluée par presque tous les participants. Un tel outil permettrait de gagner du temps et s’occuperait de tous les détails de forme.

**Citations** :

* Oui, une telle plateforme serait très appréciée; prévoir l’envoi d’un message dès que quelque chose change sur la plateforme. Les personnes n’iront pas consulter un site pour voir les changements.
* Cela simplifierait le processus manuel d’aujourd’hui, ferait gagner du temps et résoudrait les problèmes de légitimité.

**8.3 Le rôle des TWP dans le processus de coopération**

En dehors des questions financières et administratives, la décision de reprendre le compte rendu d’une autre autorité repose sur la confiance que l’autorité place dans le système DHS de cette autorité. D’après les réponses, il est évident que même si la décision finale de reprendre ou l’invitation d’une autre autorité à effectuer l’essai au nom d’une autorité qui le demande est prise par des autorités de niveau supérieur, il appartient toujours aux experts techniques de confirmer la confiance témoignée au système DHS de l’autorité qui fournit le compte rendu. Si le système UPOV est basé sur des orientations techniques et si les membres sont libres de choisir parmi ces orientations, il n’est pas rare qu’il y ait des différences entre les autorités. La seule manière de juger si l’essai DHS, qui est à la base du compte rendu, est au moins équivalent à ses propres critères est de discuter avec des experts. D’après les réponses, il est évident que les discussions ont lieu lors des réunions TWP pendant les pauses, les déjeuners et les dîners. À cet égard, les TWP jouent un rôle primordial dans le processus de coopération.

**Systèmes de gestion de la qualité**

Dans plusieurs cas, il a été proposé que l’UPOV organise un système d’accréditation en matière de qualité, basé sur la qualité du travail fourni pour l’examen DHS. Le système ISTA est mentionné comme exemple.

**Analyse :** dans un système harmonisé, les déposants devraient pouvoir se fier aux résultats d’un examen DHS, quel que soit l’État membre où l’examen a été réalisé. Le système UPOV ne donnant pas des règles contraignantes mais des orientations, les différents membres ont des systèmes différents (par exemple : tests officiels centralisés et tests dans les locaux des obtenteurs). Pour l’instant, il n’est pas possible de montrer si ces différences donnent lieu également à des décisions différentes.

**Citations :**

* Les relations personnelles sont extrêmement importantes pour la coopération.
* Mieux organiser les réunions des TWP avec des discussions en groupes. L’ordre du jour est actuellement trop chargé.
* Un système de gestion de la qualité aiderait à avoir une vue d’ensemble des comptes rendus fournis. Actuellement, seul le déposant vérifie le compte rendu repris.
* La création d’une base de données mondiale de description des caractères pour les variétés notoirement connues permettrait de juger de la qualité d’un compte rendu.

**9.1 Divers**

La dernière question de l’entretien demandait aux participants s’ils avaient d’autres suggestions pour améliorer le soutien apporté par l’UPOV.

Voici ce qui a été proposé :

* En faveur de réunions hybrides pour écouter et apprendre
* Améliorer la réunion virtuelle, par exemple avec un agenda constamment actualisé
* Les comptes rendus des réunions sont trop brefs pour que l’on puisse suivre les discussions qui ont eu lieu.
* Réaliser des versions (internes) plus détaillées avec le suivi des modifications, etc.
* Les TWP sont trop rigides. L’ordre du jour est établi un an à l’avance et doit être plus souple. Il devrait être possible d’ajouter des points à l’ordre du jour avant la réunion.
* Le personnel de l’UPOV est aux commandes; les États membres devraient participer davantage.
* Moyens virtuels et aussi plus de flexibilité
* Les documents de travail sont difficiles à lire, même avec un résumé.
* L’UPOV devrait mettre en place un système d’audit volontaire de la qualité.
* Formation Internet sur les échanges entre les comités de l’UPOV
* L’intégration de nouvelles techniques est trop lente.
* Plus de capacité à prendre des initiatives
* L’UPOV devrait fournir des critères clairs pour l’examen DHS (et une formation).
* Accueillir plus de membres hors personnel UPOV
* Il serait bon d’avoir une plateforme avec des cours en vidéo.
* Mise en place d’accompagnateurs virtuels (aussi via la plateforme)
* L’UPOV met trop de temps à adopter de nouvelles évolutions.
* Nécessité de moderniser.
* Il serait bon de mettre en place un système d’assurance qualité UPOV sur une base volontaire à différents niveaux.
* Mise en place de tests d’étalonnage
* Formation pratique nécessaire
* Il serait très intéressant d’indiquer des variétés à titre d’exemples et cela permettrait de définir une méthode unifiée pour observer les caractères.
* Davantage de formations dans le pays organisées par d’autres membres
* Élaboration d’un plus grand nombre de principes directeurs d’examen, par exemple pour la noix de cajou
* Assistance technique en ligne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sur le site Internet de l’UPOV
* Les finances sont un problème pour les jeunes membres de l’UPOV. Financement nécessaire pour les échanges de personnel avec d’autres pays
* L’UPOV devrait davantage coordonner, informer, expliquer et proposer des liens vers d’autres sources fiables.
* Aide en ligne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
* Informations sur ce que font les différents membres du personnel de l’UPOV.
* Soutien aux essais d’obtenteur, pour les chercheurs comme pour les instituts
* Davantage d’orientations sur les droits d’obtenteur pour les petits obtenteurs
* L’afflux des documents en quatre langues devrait diminuer, par exemple en les mettant à disposition sur une plateforme.
* Les outils de l’UPOV sont actuellement présentés (dans les formations aussi) comme des objectifs. Ils devraient être davantage considérés comme des moyens, par exemple : comment tester une dénomination, comment trouver un membre expérimenté dans une certaine culture, existe‑t‑il des orientations sur l’espèce A, etc.?
* Le système d’assurance de la qualité pourrait aider à mieux évaluer les tests officiels des obtenteurs.
* La quantité de documents est énorme; ils doivent être bien enregistrés (sur le site de l’UPOV?)
* L’assurance de la qualité serait une bonne chose. L’UPOV devrait fixer les règles. Un organe indépendant devrait les vérifier.
* Mieux distinguer les reprises et les tests réalisés au nom d’un autre organisme.
* Préciser les responsabilités en matière de maintenance en cas de reprises et de tests réalisés au nom d’un autre organisme.
* L’UPOV doit poursuivre les réunions virtuelles ou au moins hybrides.
* Comment savoir si les variétés régionales ou locales indiquées à titre d’exemples dans les principes directeurs d’examen nationaux sont appropriées pour l’harmonisation des descriptions des variétés autorisées? Demander au Bureau de l’UPOV de vous aider pour régler cela (validation de variétés régionales et nationales indiquées à titre d’exemples).
* Une assurance de la qualité n’est pas réellement nécessaire.
* Envisager des sous‑sessions avec les mêmes groupes linguistiques.
* Il serait bon d’avoir le document statistique en ligne comme outil pour trouver le nombre maximum acceptable de plantes hors type.
* Ce serait une bonne idée de mettre en place une plateforme réservée aux membres présentant les espèces.
* Il serait bon d’élaborer un système de gestion de la qualité.
* La pratique montre qu’il est toujours bon d’avoir un manuel qualité pour la transparence et la formation. Ce serait une bonne idée d’avoir une plateforme de vidéos réservée aux membres.
* La définition d’une révision partielle n’est pas suffisamment claire.
* Système de référents
* Photos dans PLUTO
* Pour une organisation de très petite taille, l’UPOV aide déjà grandement ses membres.
* Sur le site Internet de l’UPOV, il serait bon de rassembler les experts pouvant être consultés.
* Le test d’étalonnage pourrait améliorer le système.
* Ce serait très bien de créer des manuels qualité et aussi de mettre en place des audits pour les systèmes d’essai des obtentions.
* Élaboration de “cahiers d’étalonnage”

**10 Principales questions à résoudre**

D’après les informations et les propositions exprimées par les participants, il conviendrait de résoudre les questions suivantes :

**10.1 Suivi et création de principes directeurs d’examen**

10.1.1 Impliquer tous les experts intéressés dans les débats sur les principes directeurs d’examen lors de réunions virtuelles.

10.1.2 Fournir un outil accessible via l’UPOV pour la rédaction de principes directeurs d’examen nationaux.

10.1.3 Renforcer la partie explicative des principes directeurs d’examen de l’UPOV.

10.1.4 Procédure de création et de révision des principes directeurs d’examen dans le cadre d’une structure de réunions plutôt virtuelles dans les sous‑groupes pour les plantes cultivées.

**10.2 Problèmes liés aux collections de référence**

10.2.1 Difficultés d’accéder au matériel de variétés notoirement connues et autres options à développer

**10.3 Organisation de réunions techniques**

10.3.1 Axer les TWP sur l’échange de connaissances et la formation, avec notamment des présentations de pays, des sessions sur le terrain afin de montrer la mise en œuvre pratique des principes DHS et d’en discuter, sur les résultats de tests d’étalonnage et les opportunités de se rencontrer au niveau bilatéral pour discuter de sujets d’intérêt et de coopération mutuels.

10.3.2 Faire participer davantage les membres à des tâches techniques.

10.3.3 Retrouver l’origine des modifications apportées aux principes directeurs d’examen et aux documents TGP

**10.4 Introduction d’une partie informative destinée aux membres et créée par les membres sur le site Internet de l’UPOV**

10.4.1 Renforcer les possibilités d’apprendre les uns des autres. Cette activité peut comprendre des formations, des échanges de personnel, des conseils et des vidéos de formation sur l’examen DHS proprement dit, l’identification d’experts étrangers pouvant conseiller et répondre aux questions, ainsi qu’un ensemble de manuels et de principes directeurs d’examen nationaux.

~~10.4.2 Il peut être décidé de lancer un périodique en ligne avec des actualités sur l’UPOV et ses membres. Un tel périodique ou webzine pourrait contribuer à impliquer davantage de personnes dans le travail de l’UPOV~~

**10.5 Formation à l’UPOV**

10.5.1 Formation sur la mise en œuvre pratique des principes directeurs d’examen et des documents TGP

10.5.2 Ouvrir des possibilités aux stagiaires d’autres organismes pour qu’ils puissent travailler sur des essais DHS

10.5.3 Faire en sorte que les cours d’enseignement à distance soient plus interactifs et moins “un cours papier mis en ligne”

**10.6 Guides techniques**

10.6.1 Ces guides sont actuellement difficiles à lire et il conviendrait de les simplifier ou d’en fournir des résumés.

10.6.2 Permettre des recherches horizontales de tous les documents TGP sur un certain sujet

**10.7 Coopération**

10.7.1 Nécessité de sensibiliser le public sur les principes de coopération partout où cela est possible et chaque fois que cela est possible

10.7.2 Nécessité de faciliter l’échange et le transfert en ligne des comptes rendus dès que les formalités sont remplies

10.7.3 Nécessité d’information sur la qualité des essais DHS chez d’autres membres.

**10.8 Informations dans GENIE**

10.8.1 Les données figurant dans GENIE ne sont à jour que si elles concernent des taxons pour lesquels les autorités ont une expérience pratique de l’examen DHS.

**10.9 Mise en place d’un système de gestion de la qualité à l’UPOV**

10.9.1 Nécessité de faciliter les informations indiquant comment associer un membre de l’UPOV à une série de paramètres fixes

10.9.2 Nécessité de faciliter les discussions sur la coopération entre autorités

~~Ces manuels présentent une valeur ajoutée certaine : ils peuvent être très utiles pour la formation de nouveau personnel.~~

**10.10 Réunions préparatoires**

10.10.1 Nécessité de créer de nouvelles opportunités de renforcement des capacités et d’échanges entre les participants avant les réunions

**11 Conclusion**

Avec ces 21 questions relevant de 10 domaines, un grand nombre d’éléments de l’enquête seront examinés. Je suis persuadé que les observations restantes ne seront pas perdues et que le Bureau de l’UPOV, les présidents (et vice‑présidents) des réunions mais aussi les membres auront à cœur de les examiner.

Pendant l’enquête, il s’est avéré que nous nous trouvions à un tournant dans l’histoire de l’UPOV, marqué non seulement par le départ à la retraite de nombreux collègues mais aussi par un changement de profil de nos nouveaux membres. Si jusqu’à présent les débats rassemblaient majoritairement des représentants de pays ayant l’expérience d’un système national avant de rejoindre l’UPOV, les nouveaux membres d’aujourd’hui n’ont généralement pas d’expérience au niveau national et doivent instaurer un système national fondé sur les orientations de l’UPOV. Ainsi le Bureau de l’UPOV comme les membres existants ont donc la responsabilité de transférer leurs connaissances aussi à ces nouveaux membres.

Je souhaiterais remercier tous les collègues qui ont participé à cette enquête et qui ont exprimé leur plus sincère opinion pour que la communauté UPOV puisse mener des débats de qualité sur notre avenir commun.

Kees van Ettekoven

[Fin du document]

1. Lors de sa cinquante-quatrième session, qui s’est tenue par voie électronique le 30 octobre 2020. [↑](#footnote-ref-2)